

François-Michel Lantrac médecin et révolutionnaire gascon (1760-1848) *

*François-Michel Lantrac (1760-1848),
a physician and politician from Gascony*

par Bernard Hœrni **

Après Jean-Baptiste Sénac (1693-1770) et avant Odilon Lannelongue (1840-1911) qui ont rencontré le succès à Paris, François-Michel Lantrac est le médecin gascon qui a connu la plus grande notoriété, dans sa région (1, 2). On ne dispose pas de portrait de lui. Les seules indications que l'on a sur son physique viennent de son signalement diffusé par les autorités après son évasion de juillet 1795 : "Taille de cinq pieds quatre pouces [1,73 m], visage allongé et d'un brun halé, les yeux gris et petits, le nez pointu, la bouche ordinaire, les dents assez blanches, front relevé, cheveux bien placés, noirs et courts, les sourcils aussi noirs, la taille svelte".

Médecin

Il naît le 25 juillet 1760 à Saramon, à une trentaine de kilomètres d'Auch, dans une famille de riches bourgeois. Il reçoit une bonne éducation avant de faire ses études de médecine à Toulouse où il est reçu docteur-médecin le 10 avril 1783. Plutôt que de s'installer immédiatement à Saramon, il voyage dans tout le royaume et visite les hôpitaux pour se perfectionner, "avec l'œil du médecin et du philosophe" selon sa propre expression, et se doter d'une solide culture médicale. Il en retire "la cruelle certitude que ces asiles sacrés, que la charité de nos pères avait destinés au soulagement de l'humanité souffrante, étaient des gouffres immenses où allaient se perdre et s'engloutir la classe la plus précieuse et la plus utile de la société". Il est à l'Hôtel-Dieu de Paris lors des événements de 1789 et rentre précipitamment à Saramon. En mai 1790, il s'offre à la municipalité pour soigner les indigents, avant de faire partie de l'administration de sa commune en qualité de procureur.

* Séance de janvier 2018.

** Hontehille, 32100 Blaziert. bernard.hoerni@orange.fr.

Pratique

Lantrac va vivre des revenus tirés de sa clientèle privée. Installé entre 1789 et 1791 à Saramon, son engagement pour la cause révolutionnaire et les activités qui en résultent l'obligent à habiter au chef-lieu du département. Il y poursuit ses activités professionnelles en acquérant progressivement à proximité, dans le village de Montégut, le domaine de Roquetaillade.

En 1815, le préfet du Gers témoignera de sa réussite : "Il est un bon médecin, surtout dans une ville où pas un autre ne s'élève au-dessus du médiocre. Il a une pratique assez étendue, et comme il n'est ni cher ni exigeant cette pratique est devenue jusqu'à un certain point clientèle dans une partie du peuple. Il inspire donc à ceux qui n'ont pas vu ou qui ont oublié ses gestes révolutionnaires un certain intérêt". Et le préfet précise : "Sa fortune, qui n'est pas aussi considérable qu'on le suppose, puisqu'elle ne va pas au-delà de cent vingt mille francs [environ 350 000 euros], a été acquise par vingt ans de travail comme médecin".

Dans sa pratique, il allie les talents de son art aux principes sociaux qu'il défend dans son action politique. Il soigne avec une égale conscience professionnelle riches et humbles, aristocrates et révolutionnaires. Il manifeste ses préoccupations de médecin dans ses activités officielles. Par exemple de mauvaises conditions d'incarcération conduisent l'administrateur Lantrac à reprocher aux officiers municipaux d'Auch de n'avoir "pas encore établi une chambre d'infirmerie dans la maison de réclusion des femmes".

À peine élu, en septembre 1791, membre du Conseil général du Gers, s'intéressant à l'assistance publique en tant que médecin et administrateur, il prend l'initiative de prononcer un important rapport sur l'organisation des hôpitaux qu'il juge déplorable (1). "Le grand moyen de secourir le malade indigent [...] c'est de supprimer les hôpitaux ; de déclarer nationaux les biens dont ils jouissent [et] d'en ordonner la vente". Chacun sait "combien est vicieuse l'administration des hôpitaux ; combien sont grandes les dilapidations qui s'y commettent ; combien est forte la répugnance des malades à y entrer ; combien ils y ont à souffrir de la corruption de l'air et de la malpropreté qui y règnent, et combien la mort y multiplie ses victimes".

La vente des biens des hôpitaux et les économies faites en supprimant leur personnel doivent permettre d'entretenir les malades chez eux, d'en soulager un plus grand nombre en évitant que "les secours qui leur sont destinés [n'aillent] se concentrer et se perdre dans les villes [...]. Un ou deux médecins par canton [...] seraient chargés de donner gratuitement leurs soins aux malades pauvres qui les appelleraient". "On pourrait établir aussi, dans les villes, des médecins, des chirurgiens et des gardes-malade, qui tous seraient chargés de donner leurs soins gratuits aux indigents : les drogues, le linge, le bouillon serait fournis sous la surveillance de gens préposés pour cela. Alors l'artisan malade et pauvre n'irait plus s'ensevelir dans un hôpital où il n'a presque pour toute expectative que la souffrance et la mort. Il serait soigné chez lui par sa mère, sa femme, ses enfants, ceux que la nature et l'amitié attachent à son lit ; et si son mal s'aggravait, s'il devait succomber sous ses effets, il aurait du moins la consolation de verser ses derniers sentiments et de cesser de vivre entre les bras de ceux qu'il chérit le plus et dont il emporte les regrets".

Pour les malades sans famille serait "établi un hospice ou maison de charité, où régnaient l'ordre, la propreté et la commisération, où les Sœurs n'exerçassent pas leur despotisme et où les malades pussent trouver la santé et la vie". On peut saluer l'actua-

lité persistante de certaines remarques (soucis économiques, infections nosocomiales, hospitalisation à domicile), mais ce rapport n'eut aucune suite.

Pendant l'an II, on lui confie la charge de premier médecin de l'hôpital. Il se déclare très honoré par cette responsabilité "de donner ses soins aux pauvres et aux défenseurs de la patrie et de le faire sans le charlatanisme doctoral dont les officiers de santé enveloppent leur art". Il renonce aux 1500 francs de traitement de cette charge "au profit d'une fille pauvre pour l'aider à se marier", considérant comme suffisante l'indemnité de 1600 francs qu'il reçoit comme membre du directoire du département.

Il doit interrompre son activité entre 1795 et 1797, suivant la chute de Robespierre et les mesures de rétorsion prises contre les Montagnards. Il poursuit son activité professionnelle à Auch jusqu'en 1815. Sous le Consulat et l'Empire, nommé officier de santé près le jury militaire médical chargé de la conscription, il s'acquitte de sa mission avec compétence et honnêteté. En novembre 1815, il sera accusé d'enrichissement illicite par l'influence retirée de ses examens à la libération des conscrits, ce qu'il nie, "n'ayant jamais participé à aucune friponnerie de cette espèce". Les perturbations liées à la Restauration l'obligent à quitter Auch, mais il est peu après autorisé à revenir à Roquetaillade où il va pratiquer la médecine jusqu'à un âge avancé.

Défenseur des progrès médicaux

Ayant acquis ses diplômes à Toulouse et complété sa formation dans divers hôpitaux du royaume, attentif au progrès de sa discipline, Lantrac possède de bonnes connaissances médicales. De la Révolution à la Restauration, il fait partie de l'élite départementale de sa profession. Sous l'Empire, il renonce à la vie publique pour retourner entièrement à l'exercice médical. Il occupe ses loisirs à des activités scientifiques. À côté de trois médecins et d'un chirurgien, il figure dans la classe des sciences physiques et mathématiques en tant que "médecin et membre de la société de médecine de Toulouse" au sein de l'Athénée du Gers, société savante établie sous le Consulat ; il y présente des interventions remarquées qui témoignent de vues pertinentes sur quelques-unes des avancées médicales de son temps (3). Revue publiée par une Société de Gens de lettres, *La Décade philosophique, littéraire et politique* rend compte que l'Athénée du Gers s'est réuni le 1er germinal (22 mars 1803) : sous la présidence du Citoyen Balguerie, préfet du Gers, s'est tenue une séance publique au cours de laquelle "le citoyen Lantrac, médecin", a donné une des huit lectures, "mêlées de morceaux de musique", sur un "Fait de médecine-pratique" qu'il a observé.

Il cite Hippocrate et son expérience clinique, mais se réfère aussi à des auteurs du XVIIIème siècle, en insistant sur ce qui distingue les différentes maladies. Dans l'*Annuaire du Gers* de l'an XII, il dresse avec méthode le tableau saisonnier des maladies observées dans le département. En vendémiaire de la même année, son *Mémoire sur l'emploi du quinquina*, qui "n'est ni un éloge immodéré ni un pamphlet" (4), décrit sept espèces de fièvres que distinguent leur origine et leurs symptômes : la *cholérique* ou *dysentérique*, l'*épatique*, la *cardialgique*, la *diaphorétique*, la *syncopale*, l'*algide* et la *soporeuse* ou *apoplectique*. Il présente avec ordre les symptômes, les décrit et les rapporte avec précision et clarté. L'observation des maladies conduit à un traitement correspondant dont il faut suivre les effets. Le quinquina est efficace pour certaines fièvres, mais pas pour toutes.

Lantrac défend les nouveautés apparues au siècle des Lumières. Il combat "avec persévérance les préjugés, [les] mauvais chirurgiens encroûtés d'ignorance [...], le défaut de lumières, l'aveugle routine". Il promeut ainsi la vaccination antivariolique, récemment

mise au point par Jenner et moins dangereuse que les précédentes inoculations, mais à laquelle s'opposent des praticiens et la population. À la séance de l'Athénée du 1er nivôse an X, il présente un "mémoire sur la vaccine, où [il] a développé, d'une manière lumineuse, les avantages de cette découverte, et la méthode qu'elle exige pour obtenir un succès certain" (5). Sa notoriété lui vaut d'être nommé, le 5 avril 1825, adjoint correspondant [*sic*] de la Section de médecine de l'Académie de médecine, créée par ordonnance du 20 décembre 1820, en même temps que près de 250 autres correspondants répartis sur tout le territoire, un des deux pour le département du Gers.

Sa pratique médicale, son intelligence, une grande activité, sa familiarité avec les humbles et son désintéressement en font un médecin populaire. Cela le conduit à s'engager en politique où il sera servi par sa puissance de travail et sa probité, en réduisant son activité de médecin. D'un naturel affable, compatissant et plutôt doux dans ses rapports professionnels et privés, il déploie d'autres qualités en ces temps troublés.

Révolutionnaire

"De tous les hommes politiques qui se sont succédés dans le département du Gers, aucun n'a surpassé Lantrac pour le zèle à suivre son parti et pour l'activité persévérante déployée dans les fonctions administratives. En même temps que chef des montagnards du Gers, il fut successivement officier municipal de sa ville natale, administrateur du département, membre du directoire du Gers, procureur-général-syndic, agent national du district d'Auch [...] Il incarne la Révolution pendant sa période la plus tragique, avec ses colères terribles, ses angoisses, ses haines, ses tristesses, ses répressions cruelles, sa guillotine enfin, mais aussi, ses enthousiasmes patriotiques, ses élans superbes et ses gloires radieuses" (1). Élu en septembre 1791 membre du Conseil général du Gers, le 9 décembre il est désigné pour faire partie du directoire du département. Il va y jouer un rôle important en présentant des rapports et en faisant des discours clairs, argumentés et pondérés.

En mai 1793 il est avec les commissaires de la Convention réunis à Toulouse pour équiper les soldats recrutés sur place contre les troupes espagnoles qui ont rejoint la coalition antifrançaise. Il y observe une fonderie de canons qu'il propose de reproduire à Auch. Il recrute des mécaniciens, forgerons, maréchaux-ferrants et fournit les matières premières nécessaires aux ateliers qui préparent ou réparent équipements et armes pour "les soldats de la liberté". Pour les alimenter en salpêtre il établit deux fabriques, ce qui permet au district d'Auch de livrer chaque décade 350 kg de salpêtre. Pour les acheminer aux combattants proches, il s'intéresse à l'état des routes qui sont améliorées pour faciliter le passage des convois de l'armée des Pyrénées. Il reconvertit les draps rouges qui habillent les officiers municipaux en uniformes pour les volontaires. À partir de juin 1793, les luttes entre Montagnards et Girondins vont reléguer au second rang ces activités administratives plutôt calmes et efficaces (6). La Constituante a institué dans chaque département une administration de 36 membres, huit formant le directoire du département chargé de l'exécution, les autres le conseil général, le président étant le même pour les deux instances. Élu par le conseil général pour quatre ans, le procureur-général-syndic est chargé de faire appliquer la loi et les actes politiques ou administratifs des autorités. En août 1793 la désignation de Lantrac s'impose pour ce poste exceptionnel qui sera supprimé par la Convention le 4 décembre suivant.

Face aux Girondins, lors d'une grande réunion des sociétés populaires et des corps constitués qui se tient à Auch le 17 juin 1793, Lantrac se range avec les Montagnards

minoritaires, qu'il va animer, ce qui lui vaut "une lutte ardente, inégale, incessante et implacable" de la part des Girondins. Cette position difficile est renversée par la venue à Auch fin juillet du représentant du peuple Isabeau qui prend des mesures énergiques contre les administrateurs girondins et nomme Lantrac procureur-général-syndic, ce qui l'impose comme chef des Montagnards et de l'administration départementale. En septembre 1793, il organise le congrès de 32 sociétés montagnardes du Gers, dirigé contre les Girondins, en présence de trois Conventionnels.

Épuration et retournement de vestes permettent à Lantrac d'exercer une véritable dictature en s'appuyant sur la société populaire d'Auch qui domine tout le département. Juste avant victime de violentes attaques de Girondins, il exprime une haine impitoyable contre ses opposants ou seulement des suspects. "L'humanité envers les méchants est un crime envers les bons [...] Il faut abattre la tête des royalistes pour conserver celle des républicains", clame-t-il. La terreur qu'il inspire fait que presque toutes ses propositions sont acceptées à l'unanimité. Il s'acharne contre les aristocrates, le clergé, les émigrés, les suspects, tout en réhabilitant des victimes des répressions précédentes et en se montrant bienveillant vis-à-vis des humbles, des ouvriers, des paysans. Se dépensant sans compter, il partage son temps entre sa clientèle, sa charge de procureur-général-syndic, des déplacements pour diverses missions, une abondante correspondance, des discours de propagande, l'éducation politique du peuple. Tout est bon pour exciter le patriotisme et faire adhérer à la République naissante. "Il aurait voulu que tous les serviteurs de l'État fussent aussi probes, exacts, laborieux, désintéressés tels qu'il l'était lui-même". Il refuse plusieurs fois des avantages liés à des charges supplémentaires qu'il accepte.

L'institution du nouveau calendrier révolutionnaire conduit à organiser chaque décadi des cérémonies. Chacun est énergiquement invité à y assister dans le temple de la Raison qui prend place dans la ci-devant cathédrale, en vénérant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Les processions sont remplacées par des promenades civiques au cours desquelles on écoute des harangues et on salue l'arbre de la liberté. Le théâtre étant mis à contribution, Lantrac donne l'exemple sans craindre le ridicule, en jouant le rôle de Marat.



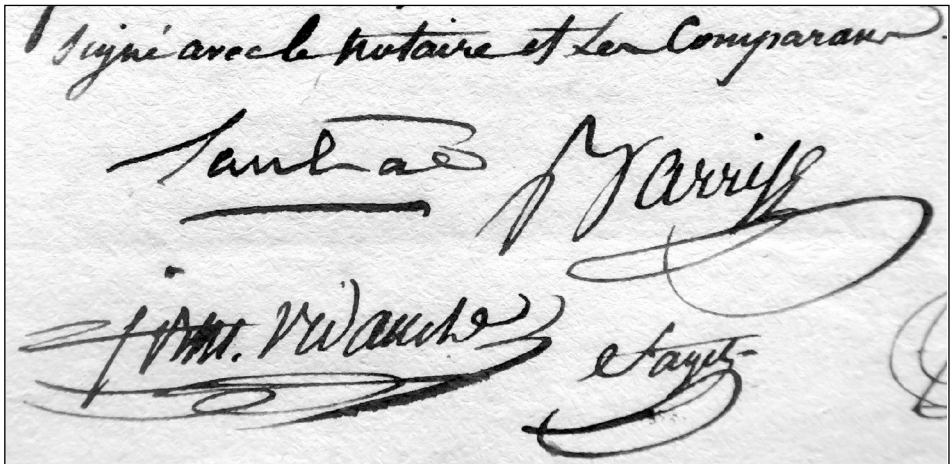
Fig. 1 : La cathédrale d'Auch.

"Libre-penseur convaincu et ennemi acharné du catholicisme", Lantrac propose, le 28 brumaire an II, de fermer les églises "pour anéantir le culte", mais cette mesure est jugée excessive et n'est momentanément pas suivie par le conseil général : seuls les emblèmes religieux extérieurs devront être enlevés et les "superstitions et momeries religieuses" combattues. Avec d'autres, Lantrac parcourt l'Armagnac et donne des conférences pour critiquer "les erreurs religieuses qui abrutissent l'esprit humain depuis dix-huit cents ans" et recommander de suivre seulement sa conscience et son cœur. Mais la persuasion ne suffit pas et, tout en affichant une tolérance, Lantrac estime qu'il faut user de mesures coercitives.

Il est nommé “agent national” du district d’Auch le 27 frimaire an II et, à ce titre, chargé de faire exécuter les mesures décidées par la Montagne triomphante, par une répression pénible mais jugée nécessaire : retour des prêtres à la laïcité, arrestation des individus proscrits, confiscation de leurs biens, arrestation d’auteurs et complices de violences ou de complots contre-révolutionnaires, purge des Girondins persistant dans les administrations. Il manifeste un souci de justice et soutient que “le gouvernement républicain est basé [*sic*] sur la moralité et que la calomnie doit être fortement punie”. En dépit d’une réputation d’homme “féroce et sanguinaire” et d’erreurs de jugement, il s’efforce de rester juste et donne des ordres de clémence pour “allier l’humanité avec la justice”. Il veille encore à créer les écoles primaires prévues par la loi pour développer “les lumières et la raison” nécessaires à la liberté. Mais les municipalités et les citoyens instruits sollicités ont du mal à le suivre.

Une énergie exceptionnelle lui permet d’obtenir des résultats, incomplets mais consistants, dans toutes ces activités. La réaction thermidorienne va y mettre fin : les persécuteurs deviennent les persécutés. Dès janvier 1795, libération des Girondins emprisonnés, suspension de la société populaire d’Auch composée de Montagnards, remplacement des fonctionnaires montagnards par des girondins entraînent la révocation et la détention de Lantrac. La haine des nouveaux maîtres est à la hauteur de la violence dont ils ont été victimes. Lantrac se défend en publiant, à partir de son cachot, une petite brochure qu’il fait diffuser.

Venu en mission dans le Gers, le conventionnel Colombel, député de la Meurthe, connu pour son sens de la justice, doit juger Lantrac et ses amis et les fait libérer. Mais ils sont de nouveau arrêtés par ordre d’un “comité de sûreté générale” avant de s’évader dans la nuit du 2 au 3 thermidor 1795. Lantrac se cache avant de réparaître à Auch fin 1795 dans un climat apaisé. Le Directoire met en place des républicains modérés, mais les temps restent troublés et Lantrac doit se contenter de commenter les événements, en essayant de les influencer. Il est privé de toute fonction officielle mais reste influent par de multiples relations anciennes. Quoique partiellement réhabilitée, sa personnalité reste trop contestée pour qu’il retrouve un poste reconnu. Lors des graves événements de juin



Signé avec le notaire et les Comparans.

Lantrac

J. Arrif

J. M. V. V. V.

Fig. 2 : La signature de Lantrac.

1799, et après l'insurrection gersoise des contre-révolutionnaires du 1er thermidor an VII, il se propose pour servir de médecin dans les rangs républicains, ce qui est accepté mais on lui refuse le cheval de cette fonction.

En mars 1815, le renversement du roi l'incite à s'engager à nouveau pour suivre ses convictions républicaines qu'il pense mieux assurées par Napoléon que par Louis XVIII. Suivant le décret impérial du 30 avril 1815 et l'arrivée à Auch du nouveau préfet, le 14 mai le collège électoral du département élit deux députés révolutionnaires convaincus, dont Lantrac. Rejoignant peu après Paris et la Chambre des représentants, il n'a qu'un rôle mineur en raison de la durée de cette instance, se prononçant en faveur de Napoléon II.

Le retour de Louis XVIII s'accompagne de représailles auxquelles Lantrac n'échappe pas. Sur ordre du duc Decazes, il est arrêté, mais aucune charge accablante ne peut être retenue contre lui, le préfet du Gers prend relativement sa défense et il est bientôt remis en liberté au prétexte d'ennuis de santé expertisés par le médecin de la prison. Il reste "en surveillance", est "exilé" momentanément à La Rochelle, puis autorisé à rentrer dans son manoir de Roquetaillade après s'être engagé à être fidèle au régime rétabli. Vieilli et calmé, il vit une vie paisible, partagée entre ses activités de médecin et l'exploitation agricole de son domaine. Écrasé par l'âge et malade, il est indifférent aux événements précédant les débuts de la deuxième République et s'éteint le 7 décembre 1848, à 88 ans, oublié.

Conclusion

G. Brégail (1) tend à corriger une détestable réputation : Ses "engagement révolutionnaire et dévouement auprès des malades participent d'un même idéal social qui, en dépit de la radicalité de ses positions politiques, est marqué d'un profond humanisme". "Sur la vieille terre gasconne il avait joué le rôle le plus important dans le drame sublime de la Révolution [... Sa] passion l'aveugla au point de lui faire supporter tous les soupçons, mais elle fut seule à le diriger, et, si tragique qu'ait été son œuvre, on ne peut s'empêcher d'admirer sa ténacité, son abnégation et son courage. On voit en lui ce que peuvent produire sur les plus calmes l'angoisse éperdue du patriotisme et le fanatisme de la liberté".

RÉFÉRENCES

- (1) BRÉGAIL G. - *Un révolutionnaire gersois. F.-M. Lantrac (1760-1848)*. Auch, L Cocharaux, 1905.
- (2) FOUCAULT D. - "Amis du peuple ?". "Médecins du peuple ?". Deux destins montagnards : Jean-Paul Marat, François-Michel Lantrac. *Cahiers du Centre d'Histoire de la Médecine de Toulouse, Des médecins dans la Révolution française*, 2001, n° 9, 47-95.
- (3) ASTUGUEVIELLE L. - *Une société savante sous le Consulat : l'Athénée du Gers*, Auch, Cocharaux, 1945.
- (4) LANTRAC FM. - Mémoire sur l'emploi du quinquina. *Travaux de l'Athénée du Gers*, vendémiaire an XII, 10-15.
- (5) LANTRAC FM. - Plaidoyer pour la généralisation de la pratique de la vaccine. *Annuaire du Gers* An XI, 47-48.
- (6) BRÉGAIL G. - *Luttes politiques de Girondins et de Montagnards dans le département du Gers*. Auch, L Cocharaux, 1902.

BERNARD Hœrni

RÉSUMÉ

F. M. Lantrac est un médecin gersois dont les qualités lui font jouer un rôle politique important pendant la Révolution. Administrateur qualifié, il se range avec les Montagnards et en subit les conséquences quand la situation évolue. Il se retire alors de la politique pour poursuivre une activité professionnelle prospère.

SUMMARY

FM Lantrac is a Gascon educated physician who is appreciated. Thus he had to play an important role during the French Revolution as administrator and politician. However, he was defeated, ceased to play this role and resumed his medical practice with benefit.